Lutte antiterroriste : comment s'adapte le Japon ?

Jean-François Heimburger

Dans Politique étrangère 2016/3 Automne , pages 107 à 118
Éditions Institut français des relations internationales

ISSN 0032-342X
ISBN 9782365675116
DOI 10.3917/pe.163.0107
Date de mise en ligne : 05/09/2016

Article disponible en ligne à l'adresse
https://shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2016-3-page-107?lang=fr

CAIRN.INFO

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

Distribution électronique Cairn.info pour Institut français des relations internationales.
Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.
Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Institut français des relations internationales | Téléchargé le 03/11/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 37.60.190.132)

Lutte antiterroriste : comment s'adapte le Japon ?

Par **Jean-François Heimburger**

Jean-François Heimburger est journaliste à *Asialyst* et chercheur spécialiste du Japon. Ses travaux portent notamment sur les risques naturels, biologiques, technologiques et sociaux dans l'archipel.

Le Japon a subi plusieurs attentats sur son sol, notamment en 1995 avec l'attaque au sarin dans le métro de Tokyo. Plus récemment, deux ressortissants japonais ont été exécutés par l'État islamique en Syrie. Pour faire face à l'évolution de la menace, le dispositif antiterroriste japonais a été fortement renforcé. Le sommet du G7 d'Ise-Shima, en mai 2016, s'est déroulé sans incident. Le défi sécuritaire sera d'une autre ampleur en 2020 pour les Jeux olympiques de Tokyo.

politique étrangère

Tarô Konô, président de la Commission nationale de sécurité publique du Japon, a rappelé après les attentats de Paris de novembre 2015 que le Japon n'était pas à l'abri d'attaques terroristes sur son sol, et annoncé le renforcement de son système de collecte et d'analyse du renseignement[1]. Le pays figure depuis septembre 2015 sur la liste des nations ciblées par l'État islamique (EI), et certains individus attirés par cette organisation se trouveraient, selon l'Agence de police nationale, dans l'archipel. Tout de suite après les attentats de Bruxelles le 22 mars 2016, cette Agence a appelé tous les services de police du pays à renforcer la vigilance et la surveillance des cibles « molles », les plus vulnérables, tels les grands magasins ou les parcs d'attractions[2]. Le lendemain matin, le ministre des Transports demandait à tous les aéroports de renforcer leurs mesures de sécurité. La menace ne provient d'ailleurs pas seulement du terrorisme islamiste, comme semblent par exemple le montrer l'arrestation d'un Sud-Coréen soupçonné d'avoir introduit de la poudre au Japon et d'être à l'origine de l'explosion au sanctuaire Yasukuni en novembre 2015[3].

1. *NHK World*, « Public Safety Chief: Terrorism Possible in Japan », 17 novembre 2015.
2. *Asahi Shimbun*, « Sommet, JO : renforcement de la vigilance au Japon », 24 mars 2016, p. 39 (en japonais).
3. *NHK World*, « Yasukuni Blast Suspect Issued Fresh Arrest Warrant », 21 janvier 2016.

Institut français des relations internationales | Téléchargé le 03/11/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 37.60.190.132)

Un sondage commandé par le gouvernement en juin 2015 indique que 79 % des personnes interrogées s'inquiètent de la possibilité d'attaques terroristes au Japon[4]. Une autre enquête, plus récente, a montré un même niveau de préoccupation, 79,7 % des personnes interrogées pensant qu'un attentat meurtrier, similaire à celui de novembre 2015 à Paris, était possible dans l'archipel[5]. Au-delà des craintes de la population, nous tenterons ici d'évaluer l'état de la menace terroriste au Japon, et d'analyser les mesures mises en place par le gouvernement pour anticiper et faire face à d'éventuels attentats.

L'évolution des menaces terroristes au Japon

En 1993, la secte Aum shinrikyô[6] disperse le bacille du charbon dans la capitale japonaise, ne faisant toutefois aucune victime[7]. Après cette tentative d'attentat biologique, renouvelée sans plus de succès en 1995 avec des toxines botuliniques, les adeptes de la secte perpètrent deux attentats chimiques, ceux-ci meurtriers. Le 27 juin 1994, dans la ville de Matsumoto, au centre du Japon, du gaz sarin est libéré en direction d'un appartement cible. Bilan : 8 morts et 660 blessés. Moins d'un an plus tard, le 20 mars 1995, vers 8 heures, au cœur de Tokyo : dans cinq rames de métro proches de bâtiments gouvernementaux, des membres de la même secte percent des sacs contenant du sarin. Le bilan est cette fois de 13 morts et 5 500 blessés. Il aurait pu être bien plus lourd si le taux de concentration de sarin avait été semblable à celui utilisé à Matsumoto[8].

Outre ces attaques de la secte Aum, le pays a dû faire face à d'autres agressions criminelles ou terroristes sur son sol, dont certaines meurtrières. Les mouvements radicaux d'extrême gauche ont représenté une menace importante : le plus violent d'entre eux était le Front armé antijaponais d'Asie de l'Est, responsable d'attentats à la bombe, notamment contre la société Mitsubishi en 1974 (8 morts). D'autres événements tragiques ont marqué le pays, perpétrés par des extrémistes indiens sikhs en 1985 à l'aéroport international de Narita (2 morts), ou des criminels qui ont, par exemple, empoisonné de la nourriture avec des pesticides en 1985 (13 morts) et de l'arsenic en 1998 (4 morts).

4. *NHK World*, « Survey: Japanese put Safety over Convenience », 25 juillet 2015.
5. *Kyodo*, « 79% Fear Paris-Type Terror Attacks could happen in Japan: Poll », 29 novembre 2015.
6. Du japonais *ômu*, donc à prononcer en français [om] et non [aum]. Au départ simple groupe de yoga créé par Shôkô Asahara, la secte dont le but était de sauver le monde a été baptisée « Vérité suprême d'Aum » (*Ômu shinrikyô*) en 1987 et enregistrée en tant que « personne juridique religieuse » deux ans plus tard pour bénéficier d'avantages fiscaux. Elle a été déclarée hors la loi suite à l'assassinat d'un avocat par ses adeptes en 1989.
7. N. Shinomiya, « The Possibility of Bioterrorism and its Countermeasures », *The Japanese Society of Internal Medicin*e, nº 101, 2012, p. 3103-3113 (en japonais).
8. T. Okumura *et al*., « The Tokyo Subway Sarin Attack: Acute and Delayed Health Effects in Survivors », *in* R. C. Gupta (dir.), *Handbook of Toxicology of Chemical Warfare Agents*, 2015, p. 29.

Institut français des relations internationales | Téléchargé le 03/11/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 37.60.190.132)

Selon l'Agence de police nationale, il existe à l'heure actuelle au Japon différents groupes représentant une menace pour la sécurité avec risque d'attentats, et qui font donc l'objet d'une surveillance particulière : les groupes altermondialistes et d'extrême gauche, qui n'ont pas caché leur intention de « détruire le sommet [du G7] d'Ise » en 2016 ; les groupes d'extrême droite, qui manifestent notamment leur détestation des États-Unis, de la Chine ou de la Corée ; les sectes Aleph (ex-Aum depuis 2000) et Hikarinowa (fondée par quelques membres d'Aleph en 2007) – dont la première compterait encore 1 650 membres[9].

La secte Aleph compterait encore 1650 membres

L'archipel est aussi visé, dans une moindre mesure, par les organisations terroristes islamistes, bien qu'il ne les combatte pas militairement : Al-Qaïda, en raison de l'appui du Japon aux États-Unis dans des opérations non combattantes dans l'océan Indien en 2002 et en Irak en 2004 ; l'EI, du fait notamment du soutien humanitaire et financier apporté par le Japon aux pays combattant cette organisation. En janvier 2015, deux otages japonais ont été exécutés par l'EI en Syrie. La police n'exclut pas l'éventualité d'actes terroristes à l'initiative de « loups solitaires » influencés par ces groupes djihadistes[10].

Le Japon accueille régulièrement des rencontres au sommet et prend dans ce cadre des mesures de sécurité spéciales. Le 7 juillet 2005, pendant le sommet de Gleneagles, des attaques terroristes ont frappé Londres. Trois ans plus tard, le sommet du G8 au Japon fut en revanche un succès en termes de sécurité, aucun incident grave n'ayant été recensé. En 2016, onze réunions des membres du G7 ont été organisées dans l'archipel, dont le sommet des 26 et 27 mai 2016 à Shima, ville située à 300 km au sud-ouest de Tokyo. Par ailleurs, le Japon attire de plus en plus de visiteurs étrangers, y compris d'Asie du Sud-Est[11] : ils étaient près de 20 millions en 2015, soit environ 6 millions de plus que l'année précédente, et le gouvernement prévoit que ce chiffre doublera en 2020, année des Jeux olympiques à Tokyo – ils seront précédés par la Coupe du monde de rugby au Japon à l'automne 2019. Le marathon de Tokyo, qui se déroule chaque année au mois de février ou mars, attire également de nombreux coureurs et spectateurs, y compris étrangers. D'après une enquête du gouvernement nippon d'août 2015, 29,5 % des personnes interrogées considèrent la hausse du

9. *Kyodo*, « Metro Workers Mark 21st Anniversary of Sarin Gas Attack in Tokyo », 20 mars 2016.
10. Agence de police nationale, *Livre blanc 2015* (en japonais).
11. Le gouvernement japonais a supprimé les visas de court séjour pour les touristes thaïlandais et malaisiens (en 2013), puis indonésiens (en 2014), mais pas pour les visiteurs philippins.

Institut français des relations internationales | Téléchargé le 03/11/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 37.60.190.132)

nombre de touristes étrangers comme un danger pour la sécurité[12]. Ce risque est pris au sérieux par les autorités japonaises qui s'efforcent de renforcer les mesures de surveillance et de lutte contre le terrorisme.

Renforcer la prévention des actes terroristes

Après les attentats du 11 septembre 2001, le Japon a adapté son dispositif antiterroriste, notamment en matière de collecte et d'analyse du renseignement. L'Agence de police nationale est chargée de l'ordre public et de la sûreté de l'État avec deux sous-directions, celles de la sécurité civile et du renseignement international depuis 2004. L'une des missions de cette dernière, composée d'un peu moins de 100 agents, consiste à collecter des données sur les étrangers présents dans le pays. La protection de l'État est également une compétence du ministère de la Justice, qui recherche des informations relatives à l'ordre public et se charge du contrôle de l'immigration. Ce ministère dispose en outre d'une Agence d'enquête sur la sûreté de l'État, qui a pour objectif d'enquêter sur les activités des groupes terroristes et radicaux. Aux niveaux ministériels, existent aussi plusieurs sous-directions à Tokyo qui s'occupent du renseignement en lien avec les activités terroristes.

Ce dispositif peut paraître maigre, en comparaison d'autres pays, mais le Japon est somme toute moins exposé que l'Europe ou les États-Unis, et les efforts pour renforcer les mesures de sécurité se poursuivent. Suite aux attentats de Paris de novembre 2015, une unité de renseignement a ainsi vu le jour, début décembre, au sein du ministère des Affaires étrangères. Sa mission consiste à collecter des informations en s'appuyant sur le réseau diplomatique à l'étranger et à échanger ses données avec des services étrangers[13]. L'avancée est significative et permettra de combler des lacunes. Ce service de renseignement japonais, qui permet de fusionner les réseaux de la sous-division antiterroriste de l'Agence de police nationale et les réseaux du ministère des Affaires étrangères, pourra être vu comme un homologue par d'autres services de renseignement extérieur, telle la CIA, ce qui devrait faciliter la coopération internationale. La surveillance concerne les quatre zones stratégiques (Asie du Sud-Est, Asie du Sud, Moyen-Orient et Afrique de l'Ouest). Mais il reste des faiblesses dans le système de renseignement au Japon, dont le service de contre-espionnage semble insuffisant, et qui n'enverrait pas – officiellement du moins – d'agents secrets à l'étranger[14].

12. *NHK World*, « Les Japonais inquiets de la hausse du nombre de touristes », 3 octobre 2016.
13. *NHK World*, « Japan Govt. launches Anti-Terrorism Bodies », 8 décembre 2015.
14. *Shûkan Asahi*, « Ancien cadre des FAD, fuite d'informations vers la Russie », 11 décembre 2015 (en japonais).

ACTUALITÉS
Institut français des relations internationales | Téléchargé le 03/11/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 37.60.190.132)

L'évolution touche aussi le plan technique. L'Agence de police nationale a par exemple annoncé au début de l'été 2015 la création d'un système de détection automatique de messages à caractère terroriste. Le pays dispose aussi d'un réseau opérationnel de quatre satellites permettant de fournir des images précises aux services de renseignement, système mis en place en 2003, et dont la nécessité était apparue clairement après le survol du Japon par un missile nord-coréen en 1998. En revanche, alors que les écoutes téléphoniques constituent un dispositif déterminant pour la lutte antiterroriste, la surveillance des communications dans ce but n'est pas autorisée dans l'archipel.

Au niveau législatif, la loi sur la protection du secret, promulguée le 10 décembre 2014, vise par ailleurs à renforcer la sécurité du Japon et de ses citoyens. Une vingtaine d'administrations peuvent désigner comme « secret spécial » renseignements, documents ou autres informations : leur mise en circulation, leur divulgation, constitueraient une infraction contre la sûreté de l'État, passible de dix ans de prison. Parmi les principaux domaines concernés figure la lutte contre le terrorisme.

Un contrôle renforcé des frontières depuis 2007

Le Japon contrôle plus strictement l'entrée de toute personne sur son territoire, via les ports ou les aéroports, depuis novembre 2007. Lors du débarquement, en plus de devoir fournir des renseignements relatifs à leur séjour, les ressortissants étrangers de plus de 16 ans sont soumis à une prise d'empreinte des deux index et à une photographie faciale. Les agents vérifient notamment si celles-ci correspondent à des personnes ayant déjà été expulsées. Afin de lutter contre les étrangers voulant échapper à ces contrôles en tentant d'entrer au Japon à bord de porte-conteneurs ou d'autres embarcations, les patrouilles ont été renforcées le long des côtes de la mer du Japon. Grâce à de nombreuses mesures prévues dans les « plans d'actions pour la création d'une société sans criminalité » de 2003 et 2008, le nombre d'étrangers en situation irrégulière au Japon a baissé de façon drastique, se stabilisant autour de 60 000 depuis 2013, contre plus de 200 000 en 2005. Cela se traduit également par une baisse du nombre d'expulsions du territoire, passées de 57 172 en 2005 à 12 272 en 2015[15].

Surveillance dans les transports : l'exemple ferroviaire

Pour les transports ferroviaires, l'attentat de 1995 a marqué un tournant. Les poubelles ont été supprimées dans les stations, puis réinstallées plus

15. Documents du ministère de la Justice, mars 2016 (en japonais).

Institut français des relations internationales | Téléchargé le 03/11/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 37.60.190.132)

tard mais en nombre limité[16]. Il n'a pas été possible non plus d'utiliser les casiers de consigne pendant un certain temps. Cette mesure est d'ailleurs reprise régulièrement, par exemple lors de la visite de Barak Obama en 2014 et lors du sommet du G7 en 2016 par exemple, où des milliers de casiers ont été mis hors-service à Tokyo pour éviter qu'ils ne puissent servir à entreposer des matières dangereuses. Par ailleurs, la surveillance policière a été renforcée dans les principales gares, en complément de l'activité d'agents de sécurité privés.

Le 30 juin 2015, un Tokyoïte de 71 ans s'est aspergé d'essence avant de s'immoler dans la voiture de tête d'un train à grande vitesse circulant entre Tokyo et Osaka, faisant deux victimes – l'homme et une passagère –, ainsi que 28 blessés, et suscitant nombre de questions sur la sécurité à bord des trains. Dans un communiqué publié moins d'une semaine plus tard[17], deux compagnies de chemin de fer ont annoncé un plan de renforcement de la vidéosurveillance dans les trains à grande vitesse. Tandis que le dispositif actuel comporte un enregistrement de chaque entrée, trois caméras supplémentaires filmeront, d'ici 2018, l'intérieur des compartiments ainsi que le passage entre les voitures. Kôei Tsuge, président de la compagnie Central Japan Railway, a estimé qu'il s'agissait de mesures efficaces pour prévenir les actes criminels visibles[18]. Cette mesure a commencé à être appliquée en février 2016, avec l'équipement d'un premier train[19]. En complément, fin mars 2016, une première compagnie a débuté l'installation de caméras de surveillance à l'intérieur des voitures de trains urbains, à Tokyo notamment, avec l'intention de généraliser le dispositif d'ici aux Jeux olympiques de 2020[20].

D'autres solutions ont été envisagées pour renforcer la sécurité dans les trains à grande vitesse. La première est un contrôle des bagages avant l'embarquement. Mais l'imposer aux plus de 400 000 passagers qui empruntent quotidiennement un train entre Tokyo et Kobe perturberait la fluidité du trafic. Même si 94 % des Japonais disent privilégier la sécurité au confort[21], cette solution semble irréaliste. On a aussi évoqué la détection de produits dangereux au niveau des barrières automatiques, seuls points d'accès aux quais[22].

16. Entretien entre l'auteur et Seiji Abe, professeur à l'université Kansai et spécialiste de la sûreté dans les transports, le 2 septembre 2015.
17. Central Japan Railway et West Japan Railway, « Extension des caméras de sécurité dans les TGV des lignes Tôkaidô et Sanyô », 6 juillet 2015 (en japonais).
18. *Asahi Shimbun*, « Installation de caméras dans les compartiments », 7 juillet 2015, p. 37 (en japonais).
19. *Asahi Shimbun Digital*, « Début de l'enregistrement des images dans les compartiments sur la ligne Tôkaidô », 23 février 2016 (en japonais).
20. *NHK News Web*, « Tôkyû Dentetsu installera des caméras dans toutes les voitures », 28 mars 2016 (en japonais).
21. *NHK World*, « Survey: Japanese put Safety over Convenience », 25 juillet 2015.
22. K. Nakamura, « Comment renforcer la sécurité du Shinkansen ? », *NHK World*, 1er juillet 2015.

Institut français des relations internationales | Téléchargé le 03/11/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 37.60.190.132)

Prévenir des attaques lors de manifestations importantes

Une série de mesures ont été prises pour hausser le niveau de sécurité lors de manifestations importantes, tel le sommet du G7 organisé à Shima les 27 et 28 mai 2016. En plus de la mobilisation et du renforcement des forces de l'ordre, ont été décidées diverses mesures préventives : restriction de la circulation sur les routes et autoroutes aux alentours de la ville ; interdiction d'utiliser des drones autour de la petite île qui a accueilli le sommet[23] ; incitation à ne pas organiser d'événements rassemblant des foules[24]. Avant le sommet du G7, les autorités se sont également préparées à faire face à des attaques cyberterroristes visant les centres névralgiques comme les centrales électriques.

La question de la surveillance se pose aussi lors de grandes manifestations sportives. Le marathon de Tokyo, en sus de 35 000 coureurs dont 5 000 étrangers, attire plus d'un million de bénévoles et de spectateurs dans les quartiers touristiques du centre de la métropole. Après l'attentat du marathon de Boston d'avril 2013[25] et l'exécution de deux ressortissants japonais par l'État islamique en janvier 2015, les mesures de sécurité ont été renforcées : 90 policiers ont participé à la course en 2015[26], en filmant les alentours grâce à une mini caméra fixée sur leur casquette. Les images, transmises en même temps que celles des caméras de surveillance, ainsi que d'engins volants (drone, ballon dirigeable) appartenant à des entreprises privées, ont été analysées à la recherche de personnes ou d'objets suspects. Les coureurs ont aussi été soumis à un contrôle strict, dont une inspection de leurs sacs par rayons X avant l'accès au départ[27]. Les autorités s'appuieront certainement sur ce dispositif préventif pour assurer la sécurité lors de certaines épreuves des Jeux olympiques de 2020 qui se dérouleront dans la capitale.

Protection renforcée des installations nucléaires

Insuffisante avant les attentats du 11 septembre 2001, la sécurité des centrales nucléaires a dû être renforcée. Auparavant surveillées sur terre par des agents de sécurité privés[28] non autorisés à porter une arme, elles sont désormais protégées par des unités armées. Pour parer à des attaques

23. *NHK News Web*, « Utilisation interdite des drones aux alentours du sommet », 27 mars 2016 (en japonais).
24. *Asahi Shimbun Digital*, « Deux mois avant le sommet d'Ise : autolimitation des événements sportifs et culturels », 28 mars 2016 (en japonais).
25. Les deux explosions, près de la ligne d'arrivée, ont fait 3 morts et plus de 250 blessés.
26. *Jiji*, « Police to Deploy Drones for Tokyo Marathon », 13 février 2016. Ils étaient 64 lors de l'édition de 2014.
27. *NHK World*, « Analyse sur la menace terroriste au marathon de Tokyo », 20 février 2015.
28. C. Uranaka, « L'attaque au gaz sarin dans le métro de Tokyo : les leçons », *Cahiers de la sécurité*, n° 3, 2008, p. 117-123.

Institut français des relations internationales | Téléchargé le 03/11/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 37.60.190.132)

par mer des sites nucléaires installés sur les côtes, bateaux et avions des garde-côtes patrouillent jour et nuit à proximité. Des entraînements conjoints ont en outre débuté en 2012 et pour la première fois, entre garde-côtes et forces navales d'autodéfense[29]. Par ailleurs, en juillet 2013, de nouvelles normes de sécurité ont été instaurées par le gouvernement, suite à l'accident nucléaire de 2011. Leur respect est la condition de base pour obtenir l'autorisation de redémarrer les centrales. Alors que l'ex-NISA (Agence de sûreté nucléaire et industrielle) ne l'avait pas imposée avant la catastrophe de Fukushima[30], la préparation de mesures contre le terrorisme, y compris les crashs d'avion sur les installations, est désormais obligatoire.

La sécurité des centrales nucléaires n'est pas suffisante

En février 2015, après l'inspection d'installations nucléaires japonaises par des experts de l'AIEA, cette dernière a relevé une amélioration des mesures antiterroristes, précisant toutefois que la poursuite des efforts était nécessaire[31]. L'analyste Kazuhisa Ogawa estime, quant à lui, que la sécurité des centrales nucléaires japonaises reste insuffisante, tout en ajoutant que le risque d'attaque des réacteurs est plus faible qu'en France par exemple, où les actions de l'État islamique sont plus importantes[32].

La sécurité concerne également les matières radioactives. Depuis la fin des années 1950, le Japon contrôle strictement leur détention et leur transport, afin d'éviter qu'elles ne servent à mettre au point des bombes sales[33]. Une affaire récente a ranimé certaines craintes. Le 22 avril 2015, un drone transportant du sable radioactif de Fukushima a été détecté sur le toît de la résidence officielle du Premier ministre. Deux jours plus tard, celui qui y avait posé l'engin le 9 avril, s'est rendu à la police, expliquant avoir voulu protester contre le nucléaire. Cet épisode a incité les autorités nationales et locales à prendre de nouvelles mesures. Les utilisateurs de petits engins volants doivent désormais respecter de nouvelles règles[34],

29. Garde côtière japonaise, « Rapport 2013 de la garde côtière » (en japonais).
30. Y. Hatamura *et al*., *The 2011 Fukushima Nuclear Power Plant Accident*, Woodhead Publishing, 2014, p. 167.
31. *NHK News Web*, « Recommandation d'améliorer les mesures antiterroristes pour les centrales nucléaires », 28 février 2015 (en japonais).
32. *Shûkan Asahi*, « Hausse de la vigilance face au terrorisme nucléaire : les coûts du renforcement de l'armement », 4 décembre 2015 (en japonais).
33. C. Uranaka, « L'attaque au gaz sarin dans le métro de Tokyo : les leçons », *Cahiers de la sécurité*, nº 3, 2008, p. 117-123.
34. Leur utilisation est autorisée dans les zones non densément peuplées, de jour, à vue et à distance minimale de 30 m d'une personne, d'un bâtiment ou d'un véhicule. Elle est interdite lors de manifestations (festivals, par exemple). L'engin ne doit pas non plus contenir d'éléments dangereux (armes, liquides inflammables, etc.), ni lâcher d'objets.

ACTUALITÉS
Institut français des relations internationales | Téléchargé le 03/11/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 37.60.190.132)

et obtenir dans certains cas une permission officielle[35], sous peine d'une amende maximale de 500 000 yens (4 000 euros). Pour surveiller cette activité en expansion, la police de Tokyo a créé une unité spéciale, disposant notamment de drones intercepteurs. En complément, le 17 mars 2016, le Parlement a adopté une loi interdisant le survol sans autorisation, par des engins volants radiocommandés ou des engins utilisés pour le vol libre, de bâtiments sensibles (centrales nucléaires, Parlement, etc.). Les forces de l'ordre sont autorisées à détruire les engins suspects[36]. Si ces mesures entendent empêcher une attaque, le Japon se prépare néanmoins à gérer la crise au cas où un attentat surviendrait malgré tout.

Préparation à la gestion de crise

Les autorités japonaises disposent de plusieurs unités spécialisées pour faire face à différentes menaces. Parmi les forces d'intervention, les 300 membres des SAT (*Special Assault Team*), unités d'élite de la police japonaise, sont déployés dans des situations de crise grave pour neutraliser les assaillants. Ces premières équipes ont commencé à voir le jour à la fin des années 1970, mais leur existence n'a été révélée au grand public qu'en 2007, après l'épisode du retranchement d'un homme armé dans le département d'Aichi où un membre de la SAT a trouvé la mort[37]. En outre, les « équipes anti-armes » (*Anti-Firearms Squad*) préparent le terrain avant l'arrivée des SAT en fixant les assaillants, puis agissent en soutien à leurs collègues. Les 1 900 membres de ces unités sont présents en permanence dans tout le pays, ce qui leur permet d'intervenir rapidement quel que soit le lieu ciblé[38]. Un renforcement des capacités des SAT et des équipes anti-armes a d'ailleurs été décidé après les récents attentats de 2015 à Copenhague en février, et à Paris en novembre, pour être en mesure de neutraliser des terroristes dotés d'armes de guerre[39]. D'autres équipes permettraient de stabiliser des situations de crise lors d'événements de grande ampleur. Au marathon de Tokyo de 2015 par exemple, en sus des 4 500 policiers postés au bord du parcours, la nouvelle équipe départementale d'intervention d'urgence, créée en avril de cette même année, se tenait prête à intervenir. Ses membres, bien équipés et armés, sont mobilisables 24 heures sur 24 pour des actions antiterroristes et des libérations d'otages. En outre, les garde-côtes japonais, notamment les membres de l'équipe antiterroriste SST (*Special Security Team*), sont

35. Leur utilisation est interdite sans permission : au-delà de 150 m d'altitude, dans les environs d'un aéroport et dans les zones densément peuplées.
36. *Kyodo*, « Japan enacts Tough New Law to regulate Drones », 17 mars 2016.
37. T. Kakitani et M. Kikuchi, *Les Forces spéciales antiterroristes au Japon*, Tokyo, Sanshûsha, 2008, p. 8 (en japonais).
38. Agence de police nationale, *Livre blanc 2015* (en japonais).
39. *Asahi Shimbun*, « Des fusils automatiques pour la lutte antiterroriste », 19 décembre 2015, p. 37 (en japonais).

Institut français des relations internationales | Téléchargé le 03/11/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 37.60.190.132)

susceptibles d'intervenir sur les zones côtières et en mer en cas de crise. Les forces d'autodéfense peuvent également être sollicitées pour coopérer avec les forces de police afin de maintenir l'ordre public.

Le Japon est par ailleurs à la pointe en termes de réponse aux crises nucléaires, bactériologiques et chimiques (NBC). Pour assurer la protection civile après une attaque chimique, des équipements de protection individuelle dans les services de police et de pompiers notamment – qui n'étaient que très peu disponibles lors des attaques de 1995[40] – ont été distribués à l'occasion de la réunion du G8 de 2000. Le stockage des vaccins et antibiotiques a également été renforcé. Un autre pas en avant a été fait lors de la Coupe du monde de football de 2002, organisée au Japon et en Corée du Sud, avec la création d'équipes antiterroristes spécialisées dans la lutte contre les menaces NBC. La police japonaise dispose aujourd'hui de 200 agents spécialement formés et équipés, répartis dans neuf départements. L'Agence des sapeurs-pompiers prévoit quant à elle d'augmenter le nombre de ses équipes de protection NBC de 272 à 300, dans tout le pays d'ici 2018[41]. Les Forces d'autodéfense disposent également de centaines de soldats spécialisés, mobilisables 24 heures sur 24.

Des exercices de plus en plus nombreux à l'approche d'événements majeurs

En 2004, la préparation du pays a été encouragée par la loi de protection civile, qui oblige les autorités à pratiquer des exercices de sauvetage et d'évacuation simulant un attentat NBC. Ces entraînements annuels, qui rassemblent policiers, pompiers et médecins, permettent d'entretenir les capacités de réponses, notamment en termes de communication, de gestion de crise et de décontamination. Comme lors de la période précédant le G8 en 2008, de nombreux exercices et campagnes de communication se sont succédés dans l'ensemble du pays à l'approche des réunions du G7 en 2016. Leur objectif ? Identifier les problèmes, trouver les solutions et améliorer le niveau de sécurité. Ces entraînements sont également l'occasion d'habituer les différents services (police, gardes-côtes, pompiers, etc.) à collaborer, et ainsi d'améliorer la gestion de crise. Mais il s'agit aussi de dissuader les terroristes et de rassurer le grand public.

Un système de gestion de crise récent mais efficace

En cas d'attaque majeure sur le territoire japonais, une bonne coordination des services et des ministères serait indispensable pour gérer la crise,

40. T. Okumura, Y. Seto et A. Fuse, « Countermeasures Against Chemical Terrorism in Japan », *Forensic Science International*, n° 227, 2013, p. 2-6.
41. Document de l'Agence des sapeurs-pompiers, mars 2015 (en japonais).

Institut français des relations internationales | Téléchargé le 03/11/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 37.60.190.132)

c'est-à-dire collecter des informations permettant d'identifier et d'arrêter les suspects, et assurer le secours aux victimes. Un an après les attentats de 1995, un centre de gestion de crise permanent a été créé au cabinet du Premier ministre. Ce cabinet a vu ses capacités renforcées avec la création d'un poste de conseiller spécial en 1998, et un poste de directeur du renseignement en 2001[42], qui aideraient le chef du gouvernement à prendre les décisions les plus adaptées à une situation d'urgence. Parallèlement à ce renforcement des pouvoirs du Premier ministre, des postes de conseillers de gestion de crise sont aussi apparus dans certains départements. Le Japon bénéficie aujourd'hui d'une bonne expérience de partage d'informations en temps réel et de prise de décisions dans des situations de crise. Afin de rendre le dispositif plus efficace, après les attentats de Paris de novembre 2015, le gouvernement de Shinzô Abe a mis en place en décembre un centre de commandement, qui réunit les responsables de l'Agence de renseignement, de l'Agence de police nationale, du ministère de la Défense et du ministère des Affaires étrangères[43].

Vers les JO de 2020

Si le Japon dispose de forces spéciales compétentes pour maîtriser des situations de crise, il met aussi en œuvre une série de mesures de prévention pour éviter les attaques terroristes. La création d'une nouvelle unité de renseignement fin 2015 et le renforcement des contrôles aux points d'entrée du territoire en sont des exemples récents. La coopération entre autorités et citoyens est également capitale, puisqu'il est impossible pour la police de sécuriser toutes les cibles « molles ». Les habitants sont ainsi appelés à se sentir concernés, à être vigilants et à signaler tout objet ou individu suspects.

Le Japon a pris conscience de la nécessité d'intensifier les mesures de prévention et de se préparer à faire face à différentes situations de crise, notamment à l'approche des Jeux olympiques qui devraient rassembler plus de 10 millions de personnes, entre les spectateurs et les personnels. Katsunori Imai, à la tête du bureau de surveillance des Jeux, rappelle que le président tchétchène Kadyrov a été assassiné dans le stade de Grozny en 2004 suite à l'explosion d'une bombe placée au moment de la construction de la tribune[44]. En plus des agents de police, qui se chargeront de la sécurité et du maintien de l'ordre public, des milliers d'agents d'entreprises de sécurité privées et de bénévoles surveilleront principalement les lieux de compétition sportive. Les mesures de prévention contre le cyberterrorisme

42. C. Uranaka, « La gestion de crise au Japon », *Cahiers de la sécurité*, nº 10, 2009, p. 232-240.
43. *NHK World*, « Japan Govt. launches Anti-Terrorism Bodies », 8 décembre 2015.
44. K. Imai (interview), « La sécurité est relancée », *Globe*, 3 avril 2016, p. 2 (en japonais).

Institut français des relations internationales | Téléchargé le 03/11/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 37.60.190.132)

ne seront pas oubliées, avec notamment la mise en place de la *Computer Security Incident Response Team*[45]. Une réflexion est aussi ouverte pour intégrer l'ensemble des menaces, y compris les moins évidentes. Le Japon entend donc bien prendre les devants et poursuivre l'amélioration de son dispositif pour relever les défis de sécurité à venir.

PE

Mots clés
Japon
Terrorisme
Antiterrorisme
NRBC

45. K. Imai (interview), « La clé est la construction d'un système *all-Japan* », *Risktaisaku.com*, n° 51, septembre 2015, p. 4-6 (en japonais).